

AMÉLIORER
L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE
ET
OPTIMISER LE PLAN D'ACTION POUR LA LANGUE SECONDE
du Ministère de l'Éducation du Québec

DOCUMENT DE RÉFLEXION DE LA SPEAQ
(La société pour la promotion de l'enseignement
de l'anglais langue seconde au Québec)

Avril 2002

La SPEAQ tient à remercier les personnes suivantes qui ont contribué à l'élaboration de ce document :

Cascarano, Réjane, enseignante au primaire, C. s. St-Hyacinthe
Guay, Suzanne, présidente du RREALS, conseillère pédagogique, C. s. du Val-des-Cerfs
Lalonde, Rachel, conseillère pédagogique, C. s. des Patriotes
Langlois Nethersole, Michèle, ancienne présidente de la SPEAQ, formation des maîtres
Lord, Jacquelyne, ancienne présidente de la SPEAQ, formatrice
Millette, Anne, conseillère pédagogique, C. s. Sorel-Tracy
Noury, Elizabeth, responsable de SPEAQ UP, enseignante au primaire C. s. de Montréal
Schinck, Micheline, présidente du RCCPALS, conseillère pédagogique, C. s. de Montréal
Thomson, Joan, enseignante au collégial, Cégep Edouard-Montpetit
White, Joanna, professeure à l'Université Concordia

**AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE
DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE**

Le 26 mars 2002 le premier ministre Bernard Landry a déclaré que la langue anglaise constituait le pont pour atteindre l'ensemble du monde. Dans le même discours il a dit que le Québec est la terre la plus bilingue de la planète.

Dans ce document nous examinerons d'abord les conditions favorables à un enseignement efficace de l'anglais langue seconde et ensuite nous énumérerons quelques facteurs nécessaires pour optimiser l'implantation du plan d'action pour l'anglais langue seconde du ministère de l'Éducation.

1- Conditions favorables à un enseignement efficace

Dans les catégories qui suivent nous avons regroupé différents facteurs qu'il est important de considérer pour optimiser l'implantation du Plan d'action.

Ressources humaines

À tous les niveaux

- § Engager des enseignants qui ont une bonne connaissance de la didactique de la langue seconde, c'est à dire qui ont une connaissance du processus d'acquisition des langues secondes.
- § Engager des enseignants francophones qui maîtrisent la langue anglaise comme des personnes dont c'est la langue maternelle, particulièrement à l'oral, et leur fournir les outils qui leur permettront de maintenir cette compétence.
- § Engager des anglophones qui possèdent un niveau de français assez élevé pour communiquer avec les élèves, les parents et les collègues et pour passer les entrevues qui se font en français. Le test de français, exigé par certaines commissions scolaires, devra être modifié afin d'éviter de perdre d'excellents candidats.

Au primaire

- § Revoir la procédure du choix des spécialistes dans les écoles ainsi que la tâche des titulaires.
- § Utiliser plus efficacement les ressources humaines. Avoir des tâches à temps complet pour éliminer les tâches à temps partiel.
- § Éviter d'imposer l'enseignement de l'anglais aux titulaires ou à d'autres spécialistes qui acquièrent ainsi le statut de capacitaires sans formation adéquate.
- § Revaloriser le statut des spécialistes au primaire qui sont souvent exclus des réunions de planification des projets-écoles parce qu'ils remplacent les titulaires en classe.

Ressources matérielles

- § Fournir aux enseignants du primaire, comme à ceux du secondaire, un local permanent. Les plans de construction des écoles devraient prévoir des locaux pour l'anglais comme c'est le cas pour les arts plastiques, l'informatique et l'éducation physique.
- § Prévoir une gestion efficace de l'utilisation des ordinateurs puisque les TIC s'appliquent à toutes les matières.
- § Planifier l'achat d'un manuel de base pour chaque élève.
- § S'assurer que les enseignants ont accès à du matériel complémentaire, à des logiciels ainsi qu'à une bibliothèque de référence.

Ressources pédagogiques

Au primaire

- § Engager des conseillers pédagogiques qui ont une bonne connaissance de la didactique de la langue seconde, c'est-à-dire, une connaissance du processus d'acquisition des langues secondes, et qui maîtrisent la langue seconde.
- § Prévoir dans la politique d'évaluation des modalités qui tiennent compte de la tâche d'un spécialiste. Est-ce réaliste d'exiger que les enseignants communiquent de l'information valide aux parents compte tenu du nombre restreint d'heures d'enseignement?
- § Mettre en place des conditions facilitantes dans l'organisation scolaire qui permettent aux enseignants des différentes matières, incluant l'anglais, de travailler ensemble pour favoriser l'acquisition des compétences transversales et pour planifier les activités communes. Il faut leur permettre de s'appropriier et d'implanter adéquatement le programme de formation.

Au secondaire

- § Prévoir des mécanismes pour faciliter l'intégration des immigrants qui ne font pas d'anglais dans les classes d'accueil et qui se retrouvent dans les classes régulières.

Formation des maîtres et soutien aux enseignants en place

- § Prendre des mesures pour combler rapidement la pénurie d'enseignants en anglais.
- § Annuler la consigne donnée aux universités de diminuer de 30% le nombre d'étudiants admis à leurs programmes, du moins pour l'anglais langue seconde.
- § Mettre en place des programmes de formation à l'intention des enseignants en anglais intensif au primaire et en enrichi au secondaire, des programmes qui soient axés sur la langue seconde et qui soient différents des programmes de langue maternelle.
- § Favoriser la mise à jour des compétences des enseignants au collégial.
- § S'assurer que les superviseurs de stages connaissent l'anglais et la didactique propre à l'enseignement de la langue seconde.
- § S'assurer que les programmes de formation pour les maîtres-associés, de même que les réseaux d'écoles associées, soient beaucoup plus répandus.

- § Favoriser et permettre des échanges entre les futurs enseignants et les enseignants en poste pour que l'enseignement universitaire se transfère dans la pratique.

2- **Optimiser le Plan d'action**

- Ø LE PLAN D'ACTION DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION SERA-T-IL UN PLAN D'ACTION OU UN PLAN D'INACTION?

Nul ne pouvant être contre la vertu, force nous est de reconnaître le bien fondé des interventions proposées dans le Plan d'action du ministère intitulé :

***Lire, écrire, communiquer... Réussir !
Plan d'action pour améliorer l'apprentissage de la langue seconde***

Cependant nous devons nous poser une question fondamentale : COMMENT ?

Il n'est jamais question dans ce Plan d'action des conditions de réalisation des mesures proposées. On ne fait pas mention des moyens que le ministère entend prendre pour convaincre les commissions scolaires et les syndicats d'enseignants d'adopter et d'appliquer son Plan d'action. Pas question de budgets pour implanter les mesures nouvelles.

- § COMMENT assurer à tous les élèves un accès à l'enseignement intensif?
- § COMMENT assurer aux élèves qui ne bénéficieront pas de l'enseignement intensif la possibilité d'acquérir des compétences suffisantes à la fin du secondaire si l'on n'augmente pas le temps d'apprentissage?
- § COMMENT maintenir la motivation des enseignants et des élèves lorsque l'enseignement est si linéaire (une heure par semaine) et si étalé?
- § COMMENT assurer aux jeunes francophones des chances égales alors que les anglophones ont droit à l'immersion qui contribue à les rendre fonctionnels en français?
- § COMMENT atteindre l'objectif de la réforme qui est de préparer les jeunes au 21^e siècle si la maîtrise, au moins élémentaire, de l'anglais n'est pas atteinte et ne permet pas l'ouverture sur une autre culture?
- § COMMENT, dans la pratique, va-t-on contrer les facteurs de manque de temps et les piètres conditions de travail dans lesquelles les enseignants en anglais langue seconde se retrouvent?
- § COMMENT s'assurer qu'on puisse atteindre les objectifs du programme du collégial quand les élèves arrivent du secondaire avec très peu d'acquis.

- Ø LA VOLONTÉ POLITIQUE DE FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE EXISTE-T-ELLE VRAIMENT?

Le ministère de l'Éducation...

- § laisse croire à la population que le temps accordé à l'enseignement de l'anglais a augmenté alors que, dans les faits, il a diminué ;
- § accepte que l'on consacre 144 heures au primaire suivies de 500 heures au secondaire à l'anglais alors que l'on s'accorde à dire que la maîtrise d'une langue seconde telle que l'anglais exige au moins 5000 heures de temps concentré et que sa connaissance élémentaire exige 1200 heures;
- § laisse aux parents l'illusion qu'ils peuvent choisir des projets d'anglais intensif pour leurs enfants alors que l'implantation de ces projets fait face à des obstacles quasi insurmontables dans les conseils d'établissements et de la part des syndicats ;
- § demande aux universités de diminuer leurs admissions alors qu'il y a une pénurie d'enseignants et de suppléants en anglais ;
- § tue la passion chez certains enseignants en leur faisant subir des conditions de travail abominables et en les forçant à réévaluer leur orientation ;
- § prive les élèves de défis réalistes et de succès dans une matière qu'ils ont hâte d'apprendre et qu'ils aiment en général.

Voilà autant d'incohérences entre le discours politique et la volonté d'agir du Ministère. Le Plan d'action propose des pistes intéressantes pour améliorer la situation actuelle en anglais langue seconde. Il faut donc maintenant que le ministre de l'Éducation fasse preuve de leadership et opte pour l'action plutôt que l'inaction.